

SNCM 15 millions de pertes en 2011

La décision de Veolia de se retirer du transport (« le marin » de la semaine dernière) rajoute une incertitude supplémentaire dans l'horizon de la SNCM. Le géant des services détient 66 % de la compagnie marseillaise à travers sa filiale Veolia-Transdev constituée à 50/50 en mars avec la Caisse des dépôts et consignation (CDC).

Marc Dufour, le président du directoire de la SNCM, a tenu, le mardi 13 décembre, à préciser devant la presse, à l'issue d'un comité d'entreprise, qu'il ne voyait pas d'inquiétudes dans ce retrait. Plutôt même au contraire.

La SNCM projette un vaste plan d'investissement de 850 millions d'euros en navires entre 2015 et 2018 pour s'adapter à la future délégation de service public qu'elle espère, bien sûr, remporter. « La montée prévisible de CDC au capital, au côté de l'État qui détient déjà 25 % de la SNCM, pourrait alors faciliter l'obtention des financements nécessaires », espère Marc Dufour.

La question de la DSP, anulée par la cour administrative d'appel et en cours de réécriture



Pierre Graves

Pour Marc Dufour, le président du directoire, la SNCM ne pourra pas survivre sans la délégation de service public.

ture par l'Assemblée de Corse, est l'autre hypothèque qui pèse sur la compagnie. « Sans ce contrat, nous disparaîtrons », avoue Marc Dufour.

La SNCM va déposer une requête en interprétation devant la cour administrative pour contester deux attendus rendus dans le délibéré d'annulation, notamment sur la remise en cause de la clause de sauvegarde qui permet d'ajuster les montants versés en fonction des modifica-

tions de certains coûts d'exploitation.

Marc Dufour a précisé que, malgré une forte reprise de son trafic sur la Corse depuis Marseille, la SNCM perdrait 15 millions d'euros en 2011 pour un chiffre d'affaires de 287 millions. En cause : la grève de l'hiver et l'effondrement du trafic sur le Maghreb, notamment (-54 %) sur la Tunisie en raison de la révolution.

Thibaud TEILLARD

cabotage Les premiers « Trophées » du Bureau du shortsea shipping



DR

Jean-Marc Roué (au centre), le président de Brittany Ferries, a reçu le Trophée de l'initiative shortsea dans la catégorie « armateurs ».

Le Bureau du shortsea shipping (BP2S) a pour mission de faire la promotion du transport maritime à courte distance et de l'intermodalité. Le mercredi 7 décembre, il a remis ses premiers Trophées à Issy-les-Moulineaux. « Nous avons senti que le moment était venu de rappeler tous les avantages que procure le shortsea », souligne Antoine Person, président du BP2S, par ailleurs secrétaire général de Louis Dreyfus Armateurs. Et ce, malgré un contexte « un peu compliqué », la crise économique freinant les initiatives.

Le prix « armateurs » a été remis à Jean-Marc Roué, président de Brittany Ferries, pour l'ouverture du réseau d'auto-route de la mer entre quatre ports anglais, un port français

et deux ports espagnols. Ce service offre un départ par jour dans chaque sens entre l'Angleterre et l'Espagne.

Le port de Bayonne a été primé pour ses initiatives et son soutien au lancement de nouveaux services de cabotage maritime (conteneurs) et fluvio-maritime (vrac et break-bulk). Le shortsea représente 98 % du trafic du port de Bayonne.

Worms Services Maritimes a reçu le prix « agent maritime » pour le lancement de nouvelles lignes régulières en Méditerranée, en particulier entre la Turquie et la France en ro-ro non accompagné.

Parmi les autres lauréats : European Container Services, spécialiste du transport intermodal entre le Royaume-Uni, l'Irlande et le continent ; le groupe

alimentaire General Mills ; la société de transports espagnole Busto ; la société Brangeon Logistique pour un nouveau service rail-route entre Lyon et Rennes. Le prix de la personnalité de l'année du « shortsea » a salué Claude Bouley, du groupe Geodis, pour son action en faveur du développement de l'euroconteneur 45 pieds.

Le Bureau du shortsea shipping est né de la volonté européenne de développer les « autoroutes de la mer ». Au plan national, il réunit tous les acteurs impliqués dans cette initiative qui vise à mettre des camions de marchandises sur des navires pour désengorger les voies terrestres : armateurs, chargeurs, transitaires, administrations...

Olivier MELENNEC

GDF Suez Gros projets dans le secteur offshore

Devant ses actionnaires le vendredi 9 décembre, la direction du groupe GDF Suez a détaillé ses objectifs : portefeuille diversifié d'activités, recherche de revenus récurrents et sûrs et cap sur les pays à forte croissance. Pour l'électricité, cela se traduira par une majorité de capacités hors d'Europe (90 GW sur 150 GW) en 2016, et par des capacités de renouvelables en croissance de 50 % en 2015 par rapport à 2009. Sur la filière GNL, GDF Suez veut doubler ses ventes externes sur les pays émergents d'ici à 2020.

Explorateur et producteur offshore, GDF Suez investira plus de 500 millions d'euros sur Gudrun, en mer du Nord, d'ici à 2014, et plus de 500 millions sur Cygnus toujours en mer du Nord. Des études sont également menées sur Jangkrik (au large de l'Indonésie) pour plus de 500 millions d'euros, et sur le projet Bonaparte en Australie, pour plus de 1 milliard, avec une décision d'investissement dans une unité flottante de liquéfaction prévue en 2014 pour un lancement en 2018.

Alain SIMONEAU

île d'Arz La desserte attribuée à Finist'Mer



Jacques Le Meur

La Compagnie du Golfe devrait rester à Vannes pour assurer des liaisons touristiques.

Début décembre, le conseil général du Morbihan a attribué à la compagnie Finist'Mer la délégation de service public de la desserte de l'île d'Arz et de Séné à partir de Vannes, pour une durée de 6 ans. Les deux autres candidats étaient la Compagnie du Golfe (Veolia), précédemment délégataire, et la Compagnie des Îles (groupe CNN).

Finist'Mer devrait engager deux navires d'une centaine de places, avec des tarifs de 3 euros l'aller-retour pour les quelque 350 îliens (contre 3,95 euros auparavant). Son offre a été retenue sur la base de la tarification et du nombre de rotations. La DSP comprend aussi la gestion du Bêluré, une barge de

17 mètres d'une capacité de 10 tonnes, propriété du département, qui assure le trafic de fret.

Basé à Nantes, Finist'Mer exploite des liaisons estivales sur les îles de Molène et Ouessant à partir du Conquet, de Camaret et de Lanildut. Sous la marque Marine & Loire, elle organise des croisières dans l'estuaire de la Loire et gère les Navibus de Nantes. Elle gère enfin, en DSP, la compagnie Manche Îles Express qui relie la Manche aux îles anglo-normandes.

La Compagnie du Golfe, qui détient cinq navires devrait rester à Vannes pour exploiter des liaisons touristiques.

Jacques LE MEUR

► **CMA CGM s'associe à OOCL entre l'Asie, Nouméa et la Nouvelle-Zélande.** CMA CGM s'associe à OOCL entre l'Asie et le Pacifique sud. L'armement de Hong Kong mettra en ligne un navire sur la ligne Anzex qui, ces derniers mois, a considérablement amélioré la desserte de Nouméa et est le seul à toucher quatre ports néo-zélandais depuis l'Asie. Anzex fonctionnera avec six porte-conteneurs de 1 800 EVP (dont cinq de CMA CGM) qui escaleront à jour fixe à Hong Kong, Chiwan, Ningbo, Shanghai, Busan, Suva ou Nouméa (une fois sur deux), Auckland, Port Chalmers, Lyttelton, Tauranga, Nouméa de nouveau et retour sur Hong Kong.

► **CGGVeritas Eidesvik : un nouveau directeur général.** La coentreprise franco-norvégienne CGGVeritas Eidesvik sera dirigée par Arnstein Øvsthus à compter du 1^{er} février prochain. Le nouveau directeur général de la flotte de dix navires opérée par la coentreprise était auparavant responsable des opérations de GC Rieber Shipping Group. Tous les navires prévus par deux associés ont été transférés à la coentreprise.